

## AVIS D'OPPORTUNITE N° 97.1

**Objet** : enquête sur les déplacements des Franciliens dite EGT 97-98.

**Demandeur** : direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France.

Au cours de sa réunion du 7 mai 1997, la formation "Ménages" du comité régional d'Ile-de-France pour l'information économique et sociale (CRIES) a examiné l'enquête mentionnée en objet.

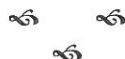
Cette enquête a pour but de fournir une description de l'ensemble des déplacements des personnes à l'intérieur de la région d'Ile-de-France. Elle permettra de faire un point intermédiaire entre l'enquête lourde de 1991-92 et l'enquête lourde qui suivra le prochain recensement de la population. Les pouvoirs publics ressentent, en effet, la nécessité de disposer rapidement d'informations précises sur les évolutions en cours en matière de transports dans la région.

Les thèmes abordés par les questionnaires permettront de caractériser la composition socio-démographique et l'équipement en moyens de transport des ménages interrogés, et d'analyser finement leurs déplacements.

L'enquête portera sur un échantillon de 7 000 ménages franciliens tirés dans chacune des trois zones principales (Paris, petite couronne et grande couronne) tout en préservant la représentativité par département.

Les opérations allant de la confection du plan de sondage à la production du fichier-détail de l'enquête seront confiées à la direction régionale de l'INSEE (division "Enquêtes auprès des ménages"). La collecte sur le terrain aura lieu de novembre 1997 à mai 1998, à l'exclusion du mois de mars.

La direction régionale de l'équipement intervient dans cette opération comme maître d'ouvrage et maître d'oeuvre dans le cadre d'un partenariat regroupant l'Etat, la région d'Ile-de-France, la Ville de Paris, la SNCF, la RATP, le Syndicat des transports parisiens et COFIROUTE.



**Ayant entendu l'ensemble des explications qui lui ont été fournies, la formation "Ménages" du CRIES a émis un avis d'opportunité favorable à la réalisation de cette enquête.**

Le président

Jean-Marie FOURIER